

CITROËN

D.T.A.V.

MANUEL DE REPARATIONS N° 582

FASCICULE 4

SEPTEMBRE 1975

Mise à jour N° 1 : 6/1973

N° 2 : 9/1975

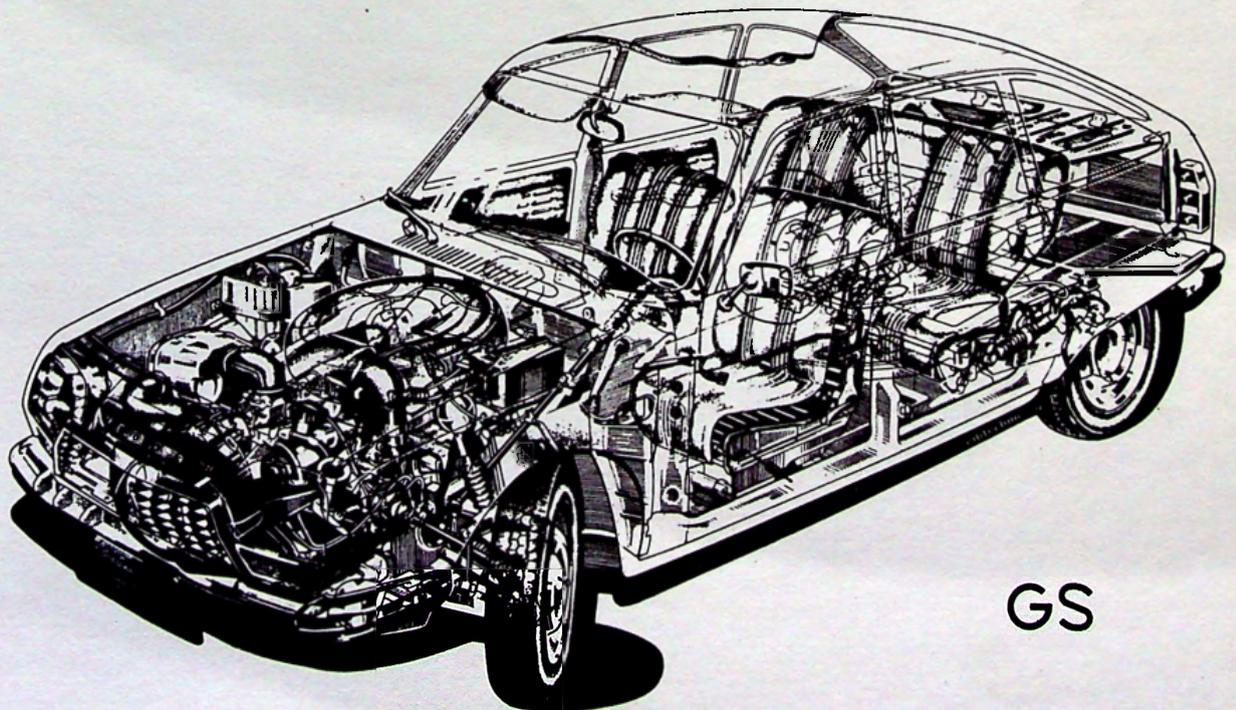
N° 3 :

N° 4 :

VEHICULE GS

ELECTRICITE - CLIMATISATION CARBURATION - ALLUMAGE

Manuel 582-4



GS

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

Régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les Sociétés Commerciales

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15

RC PARIS B 642 050 199

SIRET 642 050 199 - 00 016

UTILISATION DU MANUEL

PRESENTATION.

Pour faciliter l'emploi du Manuel, nous avons classé les opérations en cinq fascicules correspondant aux possibilités des ateliers ou à leurs spécialités.

- Le fascicule 682-1 comporte :
 - les CARACTERISTIQUES - REGLAGES - CONTROLESCe fascicule est nécessaire à tous les ateliers pour la mise au point ou le dépannage.
- Le fascicule 682-2 traite les opérations de :
 - DEPOSES et POSES des organes, sous-ensembles et accessoires.
- Le fascicule 582-3 traite les opérations de :
 - REMISES EN ETAT des organes, sous-ensembles et accessoires.
- Le fascicule 582-4 traite les opérations concernant :
 - ELECTRICITE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION
- Le fascicule 582-5 traite les opérations concernant la CARROSSERIE.

Chacun de ces fascicules est vendu séparément ce qui permet d'avoir pour chaque spécialité les exemplaires correspondant aux besoins de l'atelier.

- ◆ Chaque fascicule est présenté dans une reliure en Fibrex de couleur bleue à mécanique du type «MULTO», afin de faciliter la mise en place des mises à jour, ou le prélèvement d'une opération nécessaire à l'atelier.

COMPOSITION.

Chaque fascicule comporte :

- la liste des opérations figurant dans le fascicule
- les opérations classées par ordre numérique
- la liste de tous les outils cités dans les opérations et les dessins d'exécution des outils spéciaux non vendus pouvant être fabriqués par le réparateur lui-même.

OPERATIONS

L'ordre des opérations a été étudié pour obtenir la meilleure qualité de travail dans le temps le plus court

Les numéros d'opération se composent :

- a) de l'indicatif de véhicule : « G »
- b) d'un nombre de trois chiffres désignant l'organe ou l'élément d'organe.
- c) d'un chiffre indiquant la nature de la réparation.
 - les chiffres 0 0 0 indiquent les caractéristiques du véhicule
 - les chiffres 0 0 indiquent les caractéristiques de l'organe
 - le chiffre 0 indique les contrôles et réglages
 - les chiffres 1, 4, 7 indiquent les déposes et poses
 - les chiffres 2, 5, 8 indiquent les déshabillages et habillages
 - les chiffres 3, 6, 9 indiquent les remises en état.

Des onglets correspondant aux repères de la liste des opérations permettent de trouver rapidement l'opération recherchées.

OUTILLAGE

L'outillage spécial est indiqué dans le texte par un numéro suivi de la lettre T.

Ces outils sont vendus par les :

- ♦ - Etablissements FENWICK Département AMA 24, boulevard Biron - 93404 St. OUEN - Tél. 252-82-85

L'outillage de complément est indiqué dans le texte par un numéro précédé de l'indice MR.

Les plans d'exécution de ces outils, classés par ordre numérique, figurent à la fin de chaque fascicule.

COUPLES DE SERRAGE

Les couples sont exprimés :

- en mètres Newton (mAN) unité légale de mesure de couple.
- en mètres kilogrammes (m.kg), les clés dynamométriques en service actuellement étant graduées en m.kg.
 $1 \text{ m.kg} = 9,81 \text{ mAN}$

Les valeurs correspondant aux couples exprimés en m.kg sont « arrondies ».

$$\begin{aligned} \text{Ex. } 2 \text{ mAN} &= 0,2 \text{ m.kg} \\ 60 \text{ mAN} &= 6 \text{ m.kg} \end{aligned}$$

NOTA : Lorsque l'indication « clé dynamométrique » est mentionnée à la suite de la valeur d'un couple, l'opération doit être IMPERATIVEMENT exécutée avec une clé dynamométrique.

♦ IMPORTANT :

A chaque opération ou ensemble d'opérations figure un chapitre « COUPLES DE SERRAGE » les vis, écrous, goujons qui sont soulignés indiquent que ceux-ci sont de qualité particulière : « VISSERIE DE SECURITE »

Au montage, il est IMPERATIF d'utiliser cette même « VISSERIE », A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE

REMARQUES IMPORTANTES

Pour tous renseignements techniques concernant ces véhicules, veuillez vous adresser au Service :

- ♦ DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE, ASSISTANCE TECHNIQUE, 163, avenue G. Clémenceau (92000) NANTERRE Téléphone : 204-40-00.

Pour les renseignements techniques concernant les incidents de fonctionnement, demander les postes intérieurs 577 ou 578.

- ♦ Pour les renseignements concernant les outils ou les opérations de réparation demander, le poste intérieur 506.

**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 4 DU MANUEL 582
Véhicules « GS »**

Les opérations dont le numéro est précédé de la lettre « G » sont communes à tous les types de véhicules de la famille « GS ».

Les opérations dont le numéro est précédé des lettres « GE », ou « GF », sont particulières aux véhicules « Break GS » à cinq portes, ou à trois portes.

Les opérations dont le numéro est précédé des lettres « Gea » sont particulières aux véhicules équipés d'un convertisseur de couple.

1



2



3



Correctif N° 2 au Manuel 582.4

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	GENERALITES ①
G. 01	Protection des organes électriques
G. 02	Travaux hydrauliques : Précautions de montage
G. 03	Ingrédients préconisés
♦ G. 100-00	Caractéristiques générales des moteurs
	CARBURATION ②
G. 142-00	Caractéristiques des carburateurs. <i>Moteur G.10 (1015 cm³)</i>
G. 142-00 α	Caractéristiques des carburateurs. <i>Moteur G.12 TT (1220 cm³)</i>
G. 142-0	Réglages sur carburateurs. <i>Moteur G.10 (1015 cm³)</i>
G. 142-0 α	Réglages sur carburateurs. <i>Moteur G.12 TT (1220 cm³)</i>
G. 142-1	Travaux sur carburateur - Dépose et pose d'un carburateur ou d'un joint entretoise
G. 142-3	Révision d'un carburateur
G. 172-0	Contrôle du réchauffage de l'air d'admission - Contrôle de la sonde thermostatique
G. 173-0	Contrôle de l'alimentation en essence - Contrôle d'une pompe à essence - Nettoyage d'un filtre à essence
	ALLUMAGE ③
G. 210-00	Caractéristiques de l'allumage. <i>Moteur G.10 (1015 cm³)</i>
G. 210-00 α	Caractéristiques de l'allumage. <i>Moteur G.12 TT (1220 cm³)</i>
G. 210-0	Contrôles et réglages de l'allumage - Contrôles et réglages de l'allumeur sur véhicule - Contrôle des courbes d'avance au banc d'essai d'allumeur - Contrôle d'une bobine d'allumage
G. 211-3	Travaux sur allumeur - Allumeur DUCELLIER

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	ELECTRICITE  4
G. 510-00	Montage de l'installation électrique → 7/1973
♦ G. 510-00 a	Montage de l'installation électrique TT 7/1973 → 9/1974
♦ G. 510-00 b	Montage de l'installation électrique 9/1974 → (TT sauf GS X et GS X 2)
♦ G. 510-00 c	Montage de l'installation électrique 9/1974 → (GS X et GS X 2)
G. 512-00	Montage de l'installation électrique du chauffage additionnel → 9/1973
♦ G. 512-00 a	Montage de l'installation électrique du chauffage additionnel 9/1973 →
G. 515-00	Transformation de l'installation électrique sur un véhicule tractant une remorque
G. 521-2	Déshabillage et habillage d'un tableau de bord
G. 530-0	Caractéristiques et contrôles des organes électriques (Alternateur, régulateur, démarreur)
G. 532-3	Travaux sur alternateur : - Alternateur PARIS-RHONE - Alternateur DUCELLIER ♦ - Alternateur SEV-MARCHAL
G. 533-1	Dépose et pose d'un démarreur
G. 533-3	Travaux sur démarreur : - Démarreur DUCELLIER - Démarreur PARIS-RHONE
G. 540-0	Contrôles et réglages des phares
G. 560-0	Contrôles et réglages des essuie-glace
G. 560-1	Travaux sur essuie-glace - Dépose et pose d'un moteur d'essuie-glace - Dépose et pose d'un mécanisme d'essuie-glace
♦ G. 614-00	Montage d'une signalisation de détresse.
	CHAUFFAGE  5
G. 640-00	Caractéristiques et description du chauffage additionnel
G. 640-0	Contrôles et réglages sur groupe de chauffage
G. 640-1	Travaux sur groupe de chauffage - Dépose et pose d'un groupe de chauffage
G. 640-2	Montage d'un groupe de chauffage additionnel «FR - 20»
G. 640-3	Travaux sur groupe de chauffage additionnel - Démontage et montage d'un groupe de chauffage.
	DIVERS  6
G. 653-1	Montage d'un ensemble radio CONTINENTAL EDISON
G. 653-1 a	Montage d'un ensemble radio BLAUPUNKT
♦ G. 961-0	Contrôle et réparation d'une résistance chauffante de lunette arrière.
	OUTILLAGE  7
	Liste des outils figurant au fascicule Plans d'exécution des outils spéciaux non vendus.

